

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila/CNSS : atelier sur les risques en milieu professionnel

LES participants ont été éduqués sur le processus déclaratif et de prise en charge des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

UN séminaire atelier sur le thème : "Les risques professionnels", animé par des experts de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), en poste à la direction régionale Ngounié/Nyanga (DRENNY), s'est tenu récemment à Mouila. L'atelier, qui s'est déroulé dans une des salles de l'antenne locale de la CNSS, a réuni les représentants du personnel des sociétés Sotrader, ASI, Olam Palm, Gabon Inter Services,

SAPGA, Gabon Wood Industrie ; ainsi que le bureau du syndicat des sous-traitants Olam. But : informer le public cible sur les risques professionnels. Les séminaristes ont appris comment déclarer un accident de travail (AT) ou de trajet, une maladie professionnelle (MP) et comment présenter la typologie des prestations AT/MP. Sans oublier la procédure à suivre concernant la prise en charge pour les soins de première urgence.

Ouvrant les travaux, le directeur régional de la DRENNY, François Joseph Alibale Andegue, est revenu sur le choix du thème, c'est-à-dire "Les risques professionnels". Expliquant que ce choix vient du fait que le nombre des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP) dans la province de la Ngounié ne cesse d'augmenter. "Au plan économique, il est vital de réduire les coûts liés à la réparation des accidents



Les participants au séminaire de Mouila.

Photo: Félicien Ndongo

du travail et des maladies professionnelles, qui sont lourds à supporter financièrement", a-t-il souligné.

La philosophie du directeur général de la CNSS, Romaric Ghislain Youmou Mbodot,

a été rappelée à cette occasion : "la préservation de l'intégrité physique et mentale des travailleurs, représente un engagement fondamental pour la CNSS".

Tant les difficultés observées par les em-

ployeurs dans le renseignement des fiches de déclarations d'AT d'une part, et la densité du travail concernant les notifications et la quantité des consommables utilisés d'autre part, sont énormes.

Makokou : l'application "Go Data" pour la lutte contre Covid-19



Les agents de santé de l'Ogooué-Ivindo lors de l'atelier.

LES personnels de santé de l'Ogooué-Ivindo étaient en formation pour bien maîtriser cette application.

Benjamin EVINE-BINET
Makokou/Gabon

UNE mission conjointe composée de trois experts du ministère de la Santé et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a séjourné à Makokou, du 24 au 27 septembre 2020. Et ce, dans le cadre d'une "mission de renforcement des capacités des acteurs des 4 départements sanitaires de la province en matière de surveil-

lance épidémiologique". Principalement sur "l'implémentation de Go Data". Une application de gestion des épidémies appliquée par l'OMS et homologuée par le Gabon.

La formation avait pour objectif de rendre autonomes les quatre départements sanitaires, notamment dans la gestion de l'épidémie, de l'enregistrement des cas contacts et leur suivi de manière plus efficace grâce à cette application qui se fait à

l'aide d'un smartphone ou d'une tablette. Une vingtaine d'agents de santé ont pris part au séminaire organisé dans la salle de réunion du Centre hospitalier régional Omar-Bongo-Ondimba de Makokou.

La séance de travail en amont avec les sous-commissions du Copil provincial, a permis d'apprécier les forces et les faiblesses de cette structure, de chercher des solutions et d'apprécier la nécessité ou non de recourir à Libreville.

Dans l'Ogooué-Ivindo, le nombre des cas positifs stagne à 17. La sensibilisation ayant été bien relayée par une radio communautaire et la représentation locale de la Croix-Rouge locale. Le Gabon, a-t-on appris, est l'un des rares pays africains à avoir installé des laboratoires dans toutes ses provinces, et qui fait du dépistage massif.

Outre la sensibilisation par tous les moyens, le Copil provincial de l'Ogooué-Ivindo a, entre autres missions, de recenser des cas positifs – malades ou asymptomatiques – pour les mettre en confinement et leur donner un traitement approprié à temps.

Port-Gentil : l'OFM se forme en vue d'une certification à la norme ISO 9001 version 2015



Les participants posant avec leur formateur.

Photo: Jean Paulin Allogo

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

UNE formation sur la norme ISO 9001 version 2015 vient de se dérouler dans les locaux de l'École nationale de commerce de Port-Gentil (ENC), en faveur de Olivier Facilitating Management (OFM), entreprise du compatriote Olivier Nguéma, qui fait dans le transit douanes, la logistique, la location d'engins. Occasion pour Jean-Félix Essono, lead auditeur pour les normes ISO 9001 version 2015 (Qualité), ISO 14001 version 2015 (Environnement), ISO 45001 version

2018 (santé et sécurité au travail), d'édifier l'assistance sur un certain nombre de notions clés. Ainsi, a-t-on appris que la qualité est l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques essentielles d'un produit, d'un système ou d'un processus à satisfaire les exigences des clients. "La qualité, c'est se sentir concerné par le progrès que l'entreprise peut faire à chacun. Elle est la performance du produit", a-t-il indiqué. Pour ce qui est de la norme, c'est un ensemble d'exigences relatives aux responsabilités, procédures, procédés et ressources nécessaires pour mettre en place un système permettant de formaliser et standardiser la façon de faire. Enfin, la certification désigne une reconnaissance par un organisme indépendant de l'application effective et conforme du système de management de la qualité, par rapport à la norme qui certifie. Si tout se passe bien pour l'entreprise OFM, la certification devrait intervenir dans au moins neuf mois.